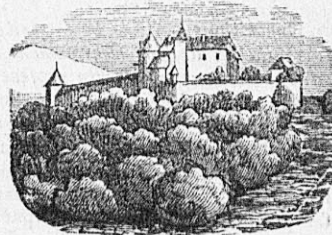




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —  
 » 6 mois, » 2 50  
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
 port.

BULLE, le 12 septembre 1890.

## LA LOGIQUE

(Extrait de l'Union.)

(Fin.)

A notre époque où les députés et les apôtres ultramontains, les évêques et les cardinaux, avec les socialistes et l'empereur d'Allemagne, veulent entreprendre des réformes humanitaires, où les socialistes, dont ils font partie, professent la doctrine de monopolisation générale par l'Etat, ne vaut-il pas mieux expérimenter d'abord un seul de ces monopoles, celui des billets de banque et même celui des banques, qui n'offre aucun danger et ne peut réaliser que des avantages économiques et humanitaires? C'est, croyons-nous, le meilleur moyen de donner une certaine satisfaction aux revendications socialistes, dont, en principe, chacun reconnaît le fondement. D'autant plus qu'en procédant ainsi isolément, en expérimentant réforme après réforme, on évite le danger qu'offrirait le triomphe révolutionnaire d'une monopolisation en bloc et sur toute la ligne.

Du reste, en fait d'inconséquence et de contradiction, il n'en est pas de plus frappante que celle des autorités cantonales au pouvoir : quand il s'agit de centralisation et de monopolisation fédérales, ils poussent les hauts cris; mais dès qu'il est question de monopole et de despotisme cantonaux, alors... ils tournent casaque... et adieu la logique, la justice, qui n'existent, selon eux, que quand elles contribuent à remplir leurs poches.

Ceci s'applique aussi aux autorités de quelques cantons radicaux, peu nombreux, il est vrai, et qui sont hostiles à la monopolisation dont il s'agit, quoique partisans d'habitude de la centralisation fédérale. Mais la contradiction la plus abracadabrante est celle des libertards fribourgeois qui, alliés aux socialistes quand il s'agit de lutter contre l'autoritarisme fédéral,

les combattent dans la question du monopole des billets de banque. Voilà une nouvelle preuve que les ultramontains n'embrassent les socialistes que par intérêt personnel, par tactique politique et pour mieux pouvoir duper le pauvre peuple. On le savait déjà d'avance; mais leur attitude dans l'affaire des banques met de nouveau à nu leur vieux jeu d'exclusivisme et de tartuferie.

Seuls, les socialistes sont logiques, patriotes et philanthropes dans cette question. Il y a longtemps qu'ils étudient et revendiquent ces sortes de réformes humanitaires et démocratiques; de tous côtés, on les leur a promises, en principe, reconnaissant leur nécessité; les ultramontains ont même fait campagne avec eux : mais voici qu'à la première demande qu'ils formulent, inoffensive et sans danger, leurs alliés catholiques leur tournent le dos avec une partie des autorités radicales, préférant tous rester autour de l'assiette au beurre! On leur donne bien des promesses pathétiques à la Descartins, l'espoir en Dieu, le droit de faire des épargnes et de s'assurer sur leur pauvre vie, une révision de la loi sur les fabriques, et autres cataplasmes *ejusdem farinae*; mais une petite réforme des banques usurières, la nomination des autorités par le peuple, la réduction de leur nombre, de leur durée et de cette gouvernementation cantonale et fédérale à outrance, pieuvres monstrueuses suçant le peuple jusqu'à la moelle par des impôts multiples et multiformes... bernique!

Nous verrons bien. Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain! Rien de plus logique que la justice, la vérité, les besoins impérieux de l'humanité exploitée par les jongleurs politiques, par les pharisiens de couleur, de sac et de corde!

## NOUVELLES SUISSES

Un bulletin de la *Berner Zeitung* de ce matin nous apporte la nouvelle d'une **insurrection dans le Tessin**.

Les dépêches suivantes que l'*Estafette* nous rapporte ce matin confirment cette nouvelle :

**Airolo**, 11 septembre : Une révolution a éclaté au Tessin. Les radicaux, réunis à Lugano, sous prétexte d'un tir, se sont emparés des membres du gouvernement. M. Respini, président du Conseil d'Etat, est prisonnier à Lugano; MM. Gianella, Casella et Rossi sont emprisonnés à Bellinzona; ce dernier est grièvement blessé.

**Locarno**, 11 septembre : Les radicaux se sont emparés de l'arsenal; ils ont envahi le palais du gouvernement. Le conseiller d'Etat Rossi, ayant refusé de quitter le palais, a été tué d'un coup de fusil.

M. Respini, président du gouvernement, a été arrêté. Le télégraphe est partout interrompu.

L'émeute peut devenir très grave, le parti conservateur menaçant de descendre de Bellinzona à Lugano pour délivrer les prisonniers.

**Berne**, 11 septembre, 9 h. soir : Des dépêches de Bellinzona annoncent qu'une révolution a éclaté au Tessin. Le conseiller d'Etat Rossi a été tué d'un coup de revolver. Les conseillers d'Etat Casella et Ginella sont arrêtés.

Le Conseil fédéral a décidé une intervention armée. Le bataillon bernois N° 39 sera dirigé demain sur le Tessin. Le bataillon N° 38 est de piquet.

M. Künzli, conseiller national, est nommé commissaire fédéral.

**Chambres fédérales**. — Le Conseil fédéral a arrêté la liste des tractanda pour la session extraordinaire des Chambres. Elle comprend trente-deux objets. Voici les principaux : Marques de commerce et de fabrique; indemnités aux fonctionnaires devenus infirmes au service de la Confédération; publication des débats des Chambres; révision de la constitution (initiative); diverses corrections de rivières; rapports de droits civils, droits politiques; pétitions pour et contre l'Armée du salut; crédits supplémentaires; recours divers; administration des alcools; loi sur les billets de banque; administration et emploi du fonds des chemins de fer; tarif des péages; instructeurs d'infanterie; réorganisation de la direction des péages; concessions de chemins de fer (Jungfrau, Montreux-Montbovon, Gimel-Aubonne-Allaman, etc.); crédits pour la construction de plusieurs bâtiments des postes et télégraphes; motions.

jour de votre mariage, comme je dois les donner à Georges et à Mathilde.

Mais cela ne peut avoir d'influence sur vous; c'est à votre cœur que je m'adresse; Marthe, achevez votre œuvre admirable; mon neveu est malheureux, il vous pleure, à lui aussi rendez le bonheur. Le général vous chérit et vous savez combien Mathilde vous aime; entrez dans une famille qui vous tend les bras, soyez ainsi la fille de M. de Santenay, soyez aussi ma seconde nièce!

Vous vous taisez, Marthe; mon Dieu, ne suis-je pas assez éloquente? Que puis-je donc vous dire encore?

Oh! rien, mademoiselle, rien, répondit la jeune fille en sanglotant.

C'est vrai, Marthe, je n'ai plus rien à vous dire. Mais dites-moi, vous, ce que je dois faire savoir à Georges de Santenay.

Faites-lui savoir... que je l'aime toujours!

Mlle Lormeau ne put retenir un cri de joie. Elle entoura la jeune fille de ses bras et la tint longtemps serrée contre son cœur.

Enfin, disait-elle, pour vous et mon neveu, le ciel vient de se rouvrir.

Mais, soupira Marthe, M. Georges ne se fera-t-il pas tort en donnant son nom à la fille de Mathurin Raclot?

Enfant! répondit la vieille demoiselle en souriant; la fille de Mathurin Raclot a droit, aujourd'hui, à tous les hommages, à tous les respects!

Alors, il fut décidé que, le soir même, Mlle Lormeau écrivait une lettre au général et une autre à Georges afin qu'on pût fixer immédiatement le jour du mariage. Toutes les pu-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 22

## Le Million du père Raclot

PAR  
 ÉMILE RICHEBOURG

Je reviens à mon sujet : Vous avez dit à Georges de Santenay : « Oubliez-moi ! » Pour rester dans la vérité, je ne dois pas vous cacher que mon neveu a voulu vous obéir et que son père et moi l'avons vivement exhorté à ne plus penser à vous; mais nos conseils, nos encouragements n'ont rien obtenu, et le résultat des efforts que Georges a fait pour vous oublier a été de vous aimer plus encore peut-être. Il voulait vous oublier et il n'a pas été un seul instant sans penser à vous.

Allons, allons, ne rougissez pas ainsi devant une vieille femme qui comprend les choses du cœur et qui les met au-dessus de tout. Tenez, vous voilà toute tremblante.

Mademoiselle Marthe, tout à l'heure je vous ai demandé si c'était par vocation que vous vouliez entrer en religion; vous avez gardé le silence; vous ne m'avez pas répondu oui, parce que votre bouche n'a jamais menti.

Eh bien, non, vous n'êtes pas appelée à la vie religieuse par votre vocation; pour cela, il faudrait, d'abord, que votre

amour pour Georges de Santenay se fut éteint, et il n'en est rien, car vous l'aimez toujours.

La jeune fille cacha son visage dans ses mains et se mit à pleurer.

Chère enfant, fit Mlle Lormeau avec un doux accent de tendresse, vos larmes me disent que je ne me trompe point. Oui, vous aimez toujours Georges, et aujourd'hui c'est moi, sa vieille tante, qui vous demande d'être sa femme adorée.

Mais je ne suis plus qu'une pauvre fille! s'écria Marthe en proie à une agitation violente.

Marthe, Marthe, répliqua vivement Mlle Lormeau, c'est parce que vous êtes une pauvre fille, parce que vous ne gardez rien de la fortune de votre père que vous êtes, à mes yeux, la plus riche héritière du monde!

Vous êtes pauvre! continua Mlle Lormeau, eh bien, nous vous voulons pauvre.

Est-ce que Georges savait que votre père avait une grande fortune quand il vous a aimée. Et quand le général de Santenay a demandé à M. Raclot votre main pour son fils, est-ce qu'il s'est inquiété de savoir si vous auriez ou n'auriez pas une dot? M. Raclot a dit : Je donnerai cinquante mille francs à ma fille, et l'on ne parlera plus de cela.

C'était vous, Marthe, avec vos qualités et non avec une dot, que mon neveu voulait épouser. Un Santenay n'épouse pas une jeune fille parce qu'elle a de l'argent.

Et, d'ailleurs, s'il ne vous fallait qu'une dot pour vous faire consentir à épouser Georges, je vous la donnerais, moi. Je possède un million et ma fortune est pour mon neveu et ma nièce; mais soyez tranquille, Marthe, ils ne me feraient aucun reproche si je vous donnais deux cent mille francs le

urs **PROGIN**, au bout de Bulle, on vient de recevoir un es riche de s de 1<sup>re</sup> qualité. ées et solides, de toutes nuan- es du pays pour tissage et abriqués, bas, chaussettes, bon- que aussi sur commande. — icles de mercerie. — **Fleurs** tes; couronnes mortuaires en ussi modérés que possible. [519

### TOUT ÉLOGE

EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE

des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de GOUTTE, RHUMATISMES, Névralgies et Douleurs de toute nature, avec le végétale

### PAIN-EXPPELLER

à L'ANCRE

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque «Ancre». Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 fr. F. AD. RICHTER & Cie., Olten (Suisse), Rudolstadt, New-York, 310 Broadway, Londres E.C.

### offre à vendre :

ate machine à coudre, du meilleur système et à bas bureau du journal. [520

### LOUER

1891 et suivantes, les montahes et de l'Ardille, rière Char- les gîtes de l'Eparaz et de re La Tour-de-Trême, aux- rait ajouter celle de la Gîte- Broc. u propriétaire Léon Remy, à [587

### on d'alpages.

tivage de 28 à 30 vaches, com- na pâturages. Chalets en bon

L'Agence agricole Auguste [588

A l'Agence agricole Auguste **BARRAS**, à Bulle :

chimique spécial pour fleurs aquets de 2 kg. 500. [375

### demande

u, un ou deux jeunes vant une bonne écri-

u bureau du journal jusqu'an [525

### eune homme

possédant une bonne écriture immédiatement en apprentis- établissement de banque de oution après trois mois d'es- [522 l'imprimerie de la Gruyère.

### VENDRE

vitrées et 2 doubles-

bureau du journal. [356

### REVETÉ!!!

ENT UNIVERSEL Plüss-Staufur

lement SANS RIVAL pour re- objets cassés, soit en verre, etc.

cons de 65 cent. et 1 fr.

ur le district : Imprimerie de lulle.

Paris 1889: Médaille d'or. Gand 1889: Médaille d'argent.

### BANCS EN OR

o l'ich n'enlève pas toutes les eau, telles que taches de rousseur, vers rougeur du nez etc., et n' pas, jusqu'à la vieillesse, un loulissant et la fraîcheur du est pas du fard! Prix frs. 1.50. A. Hüttner, pharm., Bâle.

e Lenz, imprimeur-éditeur.



**Expositions.** — La 1<sup>re</sup> exposition des écoles professionnelles de perfectionnement, des écoles d'artisans et des cours de dessin professionnel, subventionnés par la Confédération, aura lieu dans le bâtiment de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich du 14 au 28 septembre 1890 et sera ouverte chaque jour de 10 heures du matin à 5 heures du soir. Entrée gratuite pour tout le monde. Cette exposition a pour but de présenter un aperçu comparatif des méthodes d'enseignement en usage dans chaque établissement et des succès didactiques qui y ont été obtenus. Elle comprendra des travaux d'élèves de 87 établissements, exécutés dans les différentes branches du dessin, dans le modelage à main levée et constructif et dans les branches théoriques d'enseignement, ainsi que la collection de matériel d'instruction pour l'enseignement professionnel de perfectionnement de l'exposition scolaire permanente à Zurich.

Le 27 septembre, à 10 heures du matin, aura lieu dans l'Aula de l'Ecole polytechnique fédérale une conférence générale de représentants des autorités, des directions et du personnel enseignant des établissements exposants pour l'audition et la discussion des rapports présentés par les experts désignés par le département fédéral de l'industrie.

L'association des compagnies des chemins de fer suisses a décliné une demande de réduction des taxes de transport pour les maîtres et les élèves des établissements exposants.

On peut se procurer des cartes de l'exposition dans chaque librairie (Alb. Müller, éditeur-commissionnaire, à Zurich) et au local de l'exposition. (Communiqué.)

**Horlogerie.** — Le comité de l'Association intercantonale des horlogers fait savoir de Bienne, au nom de 21 fabriques d'horlogerie, qu'ensuite d'une hausse de 25 % du prix de l'argent, le prix de vente des montres d'argent sera augmenté en proportion.

**Recensement du bétail.** — Le département de l'agriculture a fait demander aux gouvernements cantonaux s'ils ne pensaient pas qu'il serait préférable de procéder dorénavant tous les cinq ans, au lieu de tous les dix ans, à la statistique fédérale du bétail. Les cantons de Vaud, Fribourg, Valais, Genève, Lucerne, Uri, Unterwald, Zoug, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, St-Gall, Argovie et Thurgovie ont répondu affirmativement. Zurich et Glaris ont, en revanche, fait savoir qu'une statistique décennale leur paraissait suffisante.

**Jura-Simplon.** — La Confédération sera, d'ici à peu de semaines, propriétaire d'environ 80,000 actions de la compagnie du Jura-Simplon. Cette circonstance l'a rendue en fait propriétaire du réseau.

Ces 80,000 actions proviennent ainsi qu'il suit : 38,000 du canton de Berne, 2500 des cantons de Fribourg et de Vaud, 8000 de l'Est français, 25,000 du syndicat des banques et 6300 d'autres mains.

**Zurich.** — Un Italien, domicilié à Wipkingen, voulut, à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec sa femme, jeter celle-ci dans la Limmat; mais l'Italienne entraîna son mari à l'eau et tous deux se noyèrent.

— La fête centrale du Grutli a réussi entous points, sauf en ce qui concerne les finances, car les comptes bouclent par un déficit de 500 fr. environ.

blications ayant été faites précédemment, le mariage pouvait avoir lieu sans autre délai que celui exigé pour préparer la toilette de la mariée et faire les invitations.

De son côté, Marthe allait écrire à la supérieure des dames dominicaines pour la remercier de l'hospitalité qui lui avait été donnée à la communauté, de l'intérêt et de l'affection qu'on lui avait témoignés et l'instruire du changement subit qui s'était fait dans sa position.

Il fut convenu aussi que la jeune fille resterait chez sa vieille nourrice jusqu'au jour de son mariage. C'est là qu'on viendrait la prendre pour la conduire à la mairie et ensuite à l'église.

Après, la maison de Mlle Lormeau serait à la disposition des jeunes époux.

Chez le notaire, où étaient entrés le juge de paix, les maires d'Anbécourt et de Ligoux, et le vieux Bertrand et sa petite-fille, on attendait impatiemment le retour de Mlle Lormeau, qui n'avait point caché ce qu'elle espérait de la démarche qu'elle allait faire auprès de la jeune fille.

— J'ai réussi, dit en entrant Mlle Lormeau, dans huit jours, je pense, monsieur le maire, vous ceindrez votre écharpe.

Tous ceux qui étaient présents partagèrent la joie de Mlle Lormeau.

— Ah! grand-papa, quel bonheur, quel bonheur! s'écria la gentille Rose.

M. Rousselet gardait à dîner le juge de paix, les deux maires, et le vieux Bertrand et sa petite fille. Ces derniers allaient coucher chez le notaire qui, le lendemain matin, les conduirait à la ville où, avant de prendre le train pour Paris,

**Berne.** — La compagnie de navigation sur les lacs de Thoune et de Brienz a décidé de construire un canal entre les deux lacs.

— Les démocrates-socialistes de Berne ont résolu de ne s'allier à aucun parti pour les élections au Conseil national et de combattre de nouveau avec leurs propres forces.

— En octobre prochain aura lieu à Berne le congrès des socialistes suisses.

**Schwytz.** — Einsiedeln veut aussi être éclairé par l'électricité. On va utiliser dans ce but les forces motrices de la Sihl, à Egg.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — M. Drumont, l'auteur de la *France Juive*, interviewé par le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, affirme que le comte de Paris possède une lettre de M. Boulanger s'engageant à rétablir la royauté moyennant une dotation annuelle de 200,000 fr., le titre de duc et le bâton de maréchal.

— Le général Billot, commandant des grandes manœuvres du Nord, a reçu solennellement dans la matinée du 10 courant, à l'Hôtel de Ville de Cambrai, les officiers étrangers et leur a souhaité la bienvenue. Les officiers russes ont été salués par les cris de : « Vive la Russie! »

— Une exposition de Grisou s'est produite mercredi à Framerie, charbonnage de Grappe. Deux mineurs ont été tués.

**Allemagne.** — Dans la manœuvre de l'armée allemande du Schleswig, une pièce de canon avec son affût s'est renversée dans un mouvement de retraite de l'artillerie sur la pente d'une hauteur. Un canonier a été tué et deux ont été blessés.

— La grande galerie des machines de l'exposition de l'art militaire, à Cologne, a été détruite par un incendie dans la nuit de dimanche à lundi. Les autres bâtiments de l'exposition ont été préservés.

— La *Gazette de Wurzburg* apprend qu'aux manœuvres de cavalerie qui ont eu lieu dernièrement en Saxe, de nombreux accidents se sont produits la semaine dernière pendant une marche forcée des troupes. On parle de dix-sept soldats morts et de soixante-dix cavaliers plus ou moins grièvement blessés.

**Autriche-Hongrie.** — D'après une évaluation sommaire, les dommages causés par les inondations en Autriche, dans la région alpine et en Bohême s'élèveraient à une centaine de millions de francs.

En Bohême, la récolte des pommes de terre est presque entièrement perdue; celle de la betterave ne vaudrait guère mieux, et l'on calcule que l'exportation des sucres d'Autriche sera de 60 % au dessous de la moyenne.

— Un décret de l'empereur d'Autriche autorise le gouvernement à prélever 2 millions de florins sur les fonds disponibles pour secourir les inondés de la Bohême, de la Haute et de la Basse-Autriche, de la Silésie et du Vorarlberg.

**Russie.** — Cent quatre-vingt-onze bataillons, cent quarante-quatre escadrons et quatre cent cinquante-six pièces de canons prennent part aux grandes manœuvres de l'armée russe en Volhynie. C'est la première fois qu'on réunit en Russie des troupes aussi nombreuses en temps de paix. L'une des armées aura à faire une marche de guerre de trois jours qui présentera un vif intérêt.

le père Bertrand recevrait, de la succursale de la Banque de France, un bon de deux cent cinquante mille francs à vue sur Paris.

Le soir, quand le maire et le juge de paix se furent retirés et pendant que Mme Rousselet conduisait le grand-père et la petite-fille chacun dans sa chambre, Mlle Lormeau, restée seule avec le notaire, lui dit :

— Vous avez acheté plusieurs bijoux ayant appartenu à Mlle Marthe; est-ce que vous les avez déjà offerts à Mme Rousselet ?

— Non, pas encore.

— En ce cas, vous n'éprouverez aucune difficulté à me les céder.

— Je comprends, vous désirez que Mlle Marthe entre en leur possession.

— Vous vous trompez, mon ami, Mlle Marthe recevra d'autres bijoux; si je vous demande de vouloir bien me céder ceux qui lui ont appartenu, c'est que je veux les garder comme souvenir.

— Demain, mademoiselle, je vous remettrai le petit coffret dans lequel ils sont enfermés.

— Merci.

XVIII

Deux jours après les événements que nous venons de raconter, Marthe reçut, en réponse à la sienne, une lettre de la supérieure des dames dominicaines.

« Nous vous pardons, ma chère Marthe, disait la bonne religieuse; mais, croyez-le bien, la nouvelle que vous m'annoncez me réjouit plutôt qu'elle ne m'afflige.

**Irlande.** — Des évictions en masse se préparent dans le comté de Donegal, en Irlande, qui est précisément l'un des plus atteints par la maladie des pommes de terre. Deux cent soixante fermiers du domaine d'Olphert, près de Falcarragh, doivent être expulsés d'ici à dix jours. C'est l'éviction en masse la plus considérable qui ait eu lieu dans ces derniers temps.

Cette perspective émeut vivement l'opinion publique qui se demande si le gouvernement de M. Balfour ne ferait pas mieux, au lieu de prêter main-forte aux prétentions sans limites des propriétaires, de prendre des mesures pour éviter à l'Angleterre et au monde civilisé le spectacle affreux d'une famine décimant à la fin du dix-neuvième siècle une population laborieuse, et cela au moment même où les landlords mettent le comble à ses misères en l'arrachant au sol.

**Afrique.** — Après les batailles de Porto-Novo et de Kotonou (Dahomey), les troupes du roi Béhanzin se sont retirées en ravageant toutes les tribus qu'elles rencontraient sur leur passage; mais ces villages étaient abandonnés; aussi, comme il leur fallait des victimes, une expédition composée de quinze cents hommes partit avec les guerriers du roi de Kanagougé.

Ces sauvages se dirigèrent sur Egga, mais à cet endroit les troupes du roi des Egbas leur infligèrent, après un combat de quelques heures, des pertes importantes. Les Dahoméens battirent en retraite; mais le lendemain, dans la nuit, ils parvenaient à surprendre les Egbas et à détruire la plus grande partie de ces guerriers. Les Dahoméens, trouvant les routes libres, suivirent la rivière de Soa et montèrent vers Abéokouta, en détruisant plus de 130 villages.

Il est impossible de décrire les scènes de carnage qui se passèrent; les femmes, les enfants eurent la tête tranchée et quelques-uns même furent brûlés vifs.

Les troupes de Béhanzin, continuant leur carnage, s'avancèrent de plus en plus dans l'intérieur, en faisant 2000 prisonniers et en égorgeant plus de 1000 femmes et vieillards. 20,000 noirs s'enfuirent de leur pays qu'ils ne veulent plus aujourd'hui regagner. Les Dahoméens vainquirent encore une fois les Egbas, près de O'Kouva, à cent kilomètres de Abéokouta. Mais, depuis le 23 juillet, on n'a plus entendu parler d'eux; on pense qu'ils ont dû regagner l'Ouémé avec leur butin.

## CANTON DE FRIBOURG

**Recrutement.** — Dans le canton, le recrutement aura lieu, cette année, à la fin septembre et au commencement d'octobre.

A Bulle se présenteront, le lundi 22 septembre, les jeunes gens de la Haute-Gruyère et vallée de Charmey, plus Pont-en-Ogoz; le mardi 23 septembre, les jeunes gens de la Basse-Gruyère et de la direction Vuaden-Châtel-St-Denis.

A Romont, le recrutement pour la Glâne et la Veveyse (sauf Semsales et Châtel) aura lieu les mercredi 24 et jeudi 25 septembre.

A Fribourg, pour la Sarine, les vendredi 26, samedi 27 et lundi 29 septembre.

A Tavel, pour la Singine, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre.

A Estavayer, pour la Broye, les jeudi 2 et vendredi 3 octobre.

« Vous n'étiez pas appelée à vous consacrer à Dieu; il y a, je vous l'ai dit, des sacrifices qui ne peuvent lui être agréables et il avait d'autres vus sur vous.

« Malgré tous les efforts que vous avez faits, vous n'avez pu éloigner M. Georges de Santenay de votre cœur et de votre pensée; vous cachez votre souffrance, et j'ai vu bien des fois, sur votre visage, la trace des larmes secrètement versées. Ah! ma chère enfant, j'étais bien sûre de ne pas me tromper quand je disais : Les froids ciseaux d'acier ne feront pas tomber vos beaux cheveux sur les dalles du sanctuaire.

« Une existence nouvelle va commencer pour vous; elle sera heureuse, car nul autre plus que vous, Marthe, n'a mérité le bonheur!

« Vous aimerez votre mari et les enfants que le ciel vous donnera; vous serez une bonne et fidèle épouse, une tendre mère de famille.»

Marthe n'avait pas lu la lettre de la supérieure sans verser des larmes.

Elle pleurait encore, lorsque Georges de Santenay partit tout à coup.

Il avait reçu la veille pendant la soirée la lettre de sa tante et il accourait.

Silencieusement, la jeune fille lui tendit sa main.

— Ah! Marthe, Marthe, chère Marthe! s'écria-t-il, enfin, vous me rendez à la joie, à la vie! Mais vous pleurez, mon Dieu!... Marthe! Qu'avez-vous?

Elle lui tendit la lettre de la religieuse en disant :

— Lisez, monsieur Georges, et vous saurez pourquoi je pleure.

(La fin au prochain numéro.)

A Morat, bre. Pour d'au officielle.

Rassemblement pendant de manœuvres

« Les quatre ans pendant les Aujourd'hui, règnent. Plolements t

On se lou services transmis pa qui leur fon voix là-dess

Lundi et depuis la fo dement du théâtre de l

Les man sorte que le encore dou la retraite. l'armée env un échec co qui conduis

La 1<sup>re</sup> div nant de ten qui, du res poursuivr.

Les man terminées.

Dans au cédents, no difficultés, tout ce hau

St-Martin, Porsel, Mo de grandes souvent les

difficultés, land, ces n gence par

jamais dén les combat

tré plus d' sive. Les c comme par irréprocha

l'attaque r sont laissés pas pour c santes aien

Accid lundi à Cl de la Coul conduire c

été tué de ayant pris Tuilerie, a

neuse et e tionnait p terre avec le choc d'

que instar Le corp à son dom nevois qui moribond.

Pour de la coll

M. le pri



A Morat, pour le Lac, le samedi 4 et lundi 6 octobre.

Pour d'autres détails, voir les affiches ou la Feuille officielle.

**Rassemblement de troupes.** — Le correspondant de la *Berner Zeitung* écrit à propos des manœuvres de brigades de la II<sup>e</sup> division :

« Les progrès que l'infanterie a accomplis depuis quatre ans sont étonnants. Alors, c'était souvent, pendant les marches et au combat, un pur chaos. Aujourd'hui, la tranquillité, l'ordre et la discipline règnent. Point de trainards, pour ainsi dire; des déploiements très corrects... »

On se loue grandement, dans les états-majors, des services rendus par les vélocipédistes. Les ordres sont transmis par eux avec une rapidité et une exactitude qui leur font le plus grand honneur. Il n'y a qu'une voix là-dessus.

Lundi et mardi matin, on entendait distinctement depuis la forêt de Sauvabelin, sur Lausanne, le grondement du canon et la fusillade dans la direction du théâtre de la guerre.

Les manœuvres de mercredi se sont terminées en sorte que le résultat de la journée pouvait paraître encore douteux, lorsque le colonel Ceresole ordonna la retraite. Il avait appris que le corps principal de l'armée envahissante, dans la I<sup>re</sup> division, avait subi un échec complet au moment où il passait les défilés qui conduisent du Valais dans l'Oberland bernois.

La I<sup>re</sup> division recule donc en bon ordre, se retournant de temps en temps pour faire face à l'ennemi qui, du reste, ne se montre nullement disposé à la poursuivre.

Les manœuvres de 1890 se trouvent donc ainsi terminées.

Dans aucun des rassemblements de troupes précédents, nos troupes n'avaient eu à lutter avec des difficultés de terrain aussi considérables. En effet, tout ce haut plateau qui s'étend avec les villages de St-Martin, Fiaugères, Le Crêt, Sommentier, La Joux, Porsel, Mossel, Bouloz, Les Escassey, etc., est coupé de grandes forêts et nombreux marais qui rendent souvent les communications impossibles. Malgré ces difficultés, dit, en forme de péroraison, le colonel Wieland, ces manœuvres ont été exécutées avec intelligence par les chefs et avec un entrain qui ne s'est jamais démenti par les troupes. Dans presque tous les combats qui ont été livrés, nos troupes ont montré plus d'aptitude pour la défensive que pour l'offensive. Les dispositions prises pour la défense par la I<sup>re</sup> comme par la II<sup>e</sup> division ont souvent été presque irréprochables. Tandis que nous avons constaté que l'attaque manquait d'ensemble, que nos troupes se sont laissées emporter par leur ardeur, n'attendant pas pour commencer l'attaque que les forces suffisantes aient pu être concentrées.

**Accident.** — Un affreux accident est survenu lundi à Châtel-St-Denis. Le nommé Louis Chaperon, de la Coulay, rentrant de Semsales où il avait été conduire des bagages et des vivres pour la troupe, a été tué devant l'hôtel du Cheval-Blanc; son cheval ayant pris le mors aux dents dans la descente de la Tuilerie, a traversé la ville avec une vitesse vertigineuse et est venu se heurter à une voiture qui stationnait près de la route; Chaperon a été projeté à terre avec une violence inouïe et a reçu sur la nuque le choc d'une des roues du char. La mort a été presque instantanée.

Le corps du malheureux voiturier a été transporté à son domicile par des voisins et par des soldats genevois qui avaient prodigué les premiers soins au moribond.

## GRUYÈRE

**Pour les incendiés de Broc.** — Résultat de la collecte :

Gruyère . . . . .	Fr. 9647 25
Broye . . . . .	» 2188 05
Glâne . . . . .	» 2616 50
Sarine . . . . .	» 5466 87
Singine . . . . .	» 2022 —
Veveyse . . . . .	» 1360 —
Lac . . . . .	» 2168 95
	Fr. 25469 62
M. le prieur de Broc a reçu	Fr. 32610 —
<b>Total,</b>	<b>Fr. 58079 62</b>

\* \* \*

Le comité définitif nommé par le tit. Conseil d'Etat pour procéder à la répartition des secours aux incendiés de Broc a déjà tenu deux séances.

Son bureau a été composé de MM. Niquille, préfet; président; Eugène Glasson, syndic, vice-président; Progin, inspecteur, caissier, et Favre, notaire, secrétaire.

La commission prévue dans l'arrêté du Conseil d'Etat pour l'évaluation des dommages est formée de MM. Eugène Glasson, syndic; Alfred Reichlen, député, et Jean Andrey, du Château d'En-bas, Broc.

Des formulaires destinés à contenir l'état des pertes de chaque famille incendiée, ainsi que son état de fortune, ont été remis aux incendiés et sont actuellement entre les mains de l'autorité communale de Broc pour rapport.

Les dons en nature et en argent devront désormais être adressés à M. Progin, inspecteur, caissier, à Bulle.

Dans sa première séance, le comité a décidé de publier toutes ses décisions dans les deux journaux qui s'impriment à Bulle et de ne considérer une décision comme définitive qu'après avoir été discutée dans deux séances consécutives.

Dans sa seconde séance tenue lundi 8 septembre, le comité, après avoir ratifié toutes les décisions prises dans sa séance du 1<sup>er</sup> septembre, a été obligé de s'ajourner, les feuilles d'évaluation n'étant pas déposées. (Communiqué.)

Nous apprenons avec plaisir que la société fribourgeoise de secours mutuels « Le Moléson », à Genève, a ouvert une souscription en faveur des incendiés du village de Broc.

Au nom des sinistrés de ce village, nous adressons d'avance nos vifs remerciements à nos compatriotes établis à Genève.

**Ecole secondaire.** — Les cours de l'école secondaire de la Gruyère s'ouvriront le vendredi 3 octobre prochain, à 8 1/2 h. du matin. L'examen d'admission des nouveaux élèves aura lieu le samedi 27 septembre à 9 h. du matin. On peut s'inscrire d'avance à la préfecture, auprès de M. le directeur de l'école ou chez M. l'inspecteur scolaire. (Communiqué.)

**Industrie laitière.** — Les cours de la Station laitière à Fribourg recommenceront, pour une nouvelle période d'une année, le 1<sup>er</sup> décembre prochain. La Station peut mettre à la disposition des ressortissants du district de la Gruyère une ou deux places à prix réduit, soit 10 fr. par mois pour logement, pension, blanchissage, etc.

Les jeunes gens désireux de se vouer à l'industrie laitière qui voudraient profiter des faveurs ci-dessus sont invités à s'inscrire au bureau de la préfecture, à Bulle, au plus tôt, le nombre total des inscriptions ne pouvant dépasser 12. (Communiqué.)

**Accident.** — Un jeune garçon occupé dans un chalet, Edouard Julmy, fils de la Villette, s'est tué en cueillant de l'edelweiss. La chute a eu lieu aux rochers des Boffes, près de la Hochmatt. Le garçon avait le crâne enfoncé et de nombreuses égratignures; la mort a été naturellement instantanée; des fragments de cervelle gisaient près de lui.

**Vol.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, un vol de 2000 fr. a été commis au préjudice de la veuve Hélène Pasquier, à Maules. Le voleur est entré par la fenêtre et a enlevé la somme dans un tiroir de commode. On a des soupçons.

### SOUSCRIPTION

en faveur de nos confédérés vaudois du district de la Vallée, victimes du cyclone du 19 août.

Listes précédentes, 907 fr. 45. — M. Ruffieux, vétérinaire, 5 fr. — M. Romain Dupasquier, 5 fr. — M. Jean Glasson, 10 fr. — M. Jules Pasquier, 2 fr. — Mme Louise Hafien, 5 fr. — Total, **931 fr. 45.**

## VARIÉTÉS

### Amour et patrie.

Nouvelle, par J. DE CAMPOS. 8

Oui, cela vous le trouvez juste, naturel. Il a, dites-vous, fait son devoir, son action est admirable, vous le comblez d'éloges et d'honneurs; vous le qualifiez de héros, vous le décidez, et vous allez jusqu'à lui élever des statues et de le marquer du sceau de l'immortalité.

Mais si quelqu'un de vos rivaux s'avise de l'imiter, c'est bien différent.

Celui-là est un espion qu'on doit fusiller, un misérable, un mécréant, qu'il faut repousser avec horreur si l'on ne peut l'écraser du pied comme un reptile.

Voilà votre justice et tel est votre raisonnement, messieurs les patriotes et les politiciens. Pour moi, si l'on admet la patrie, ils sont aussi méritants les uns que les autres, ou, pour n'écouter que la voix de la raison et de l'humanité, ils sont, des deux côtés, aussi méprisables et aussi lâches. Loin d'être des héros, ce sont des criminels et des fratricides.

Croyez-vous que le sentiment patriotique puisse arrêter l'impulsion de votre cœur?

— J'en serai au désespoir, mais il le faudra cependant.

— Tu ne le pourras pas, à moins que ton amour pour moi ne soit un caprice et qu'il n'ait ni force, ni sincérité.

— Je t'aime de toute mon âme.

— Eh bien, alors tu lutteras vainement, tu as tué mon père, le tien, car nous sommes unis devant Dieu.

Je devrais ne considérer que tes mains tachées d'un sang homicide, tu devrais me paraître un meurtrier, un parricide.

Eh bien, non, pour moi tu as accompli ce funeste devoir pour lequel tu es né et tu as vécu.

Je vois tes mains d'une blancheur de neige, ton visage souriant, et tes yeux me percent de ce regard qui transforme et paralyse tout mon être.

Ton âme est immaculée et ton cœur, délivré de tout sentiment de crainte et de remords, ne bat que pour mon amour et pour mon bonheur.

Je te vois tel que tu étais, comme je t'ai vu et te verrai toujours.

C'est parce que je t'aime, Henri, avec délire, à l'idolâtrie, que je n'ai pas de volonté; que je ne crois à rien, que je ne vois autre chose que toi, à toute heure et en tout lieu.

Et passant ses bras, tremblants de fièvre d'amour, autour du cou du patriote, ses lèvres posées sur ses lèvres, lui communiquant une haleine brûlante de passion, son regard lançant des éclairs de feu, Patrice, au comble de l'exaltation, attendit la réponse de son fiancé.

(La fin au prochain numéro.)

## Dernières nouvelles.

**Révolution au Tessin.** — Nous venons de recevoir un télégramme confirmant les dépêches que nous reproduisons à la première page et disant que les radicaux ont nommé un gouvernement provisoire.

Le Conseil fédéral va lever d'autres bataillons encore, la situation s'aggravant par le fait que les conservateurs refusent de reconnaître le gouvernement provisoire et menacent de résister par les armes.

D'après un télégramme de Bellinzona, Rossi se serait tué lui-même.

### Mercuriale du marché de Bulle

du 11 septembre 1890.

	De	a
Froment (Halle) (à semer) les 100 kg.	20	24
Avoine » . . . . .	16	50
Pommes de terre (nouv.) . . . . . 20 litres	—	90
Oufs (le compte) . . . . . 6 à 7	—	60
Pain blanc . . . . . le 1/2 kg.	—	18
Beurre . . . . . »	1	50
Fromage gras (détail) »	—	90
Fromage maigre »	—	50
Fromage blanc (sérac) »	—	15
Bœuf . . . . . »	—	75
Veau (poids vif) . . . . . »	—	54
» (de boucherie) . . . . . »	—	80
Mouton . . . . . »	—	80
Porc gras (poids vif) . . . . . »	—	58
Foin . . . . . les 50 kg.	2	—
Regain . . . . . »	2	80
Paille . . . . . »	2	—
Foyard . . . . . (3stères = 1 moule)	28	—
Sapin . . . . . »	20	—

**Velours, peluches,** velours coton, etc., noir et couleur, de 1 fr. 55 à 45 fr. par mètre, expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons par retour du courrier, franco. [243]

### On cherche à tromper le public

en lui vendant à vil prix des contrefaçons du véritable Cognac Golliez ferrugineux, si apprécié depuis 16 ans comme fortifiant, régénérateur, stimulant, convenant à toutes les personnes affaiblies par le travail, la maladie ou une transpiration trop abondante, ainsi que par les excès de tous genres.

Vous reconnaîtrez le véritable produit, le seul récompensé dans les dernières expositions, en examinant soigneusement chaque flacon qui doit porter la marque des deux palmiers et le nom de Fréd. Golliez, à Morat. Le seul primé à Paris 1889, outre 19 diplômes et médailles.

En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. (H22X)

(La fin au prochain numéro.)



**Mise au concours.**

L'administration communale de Bulle met au concours un poste d'employé aux pompes funèbres. Les inscriptions seront reçues au Bureau de ville d'ici au 18 courant. [535] *Le Secrétariat communal.*

**Mises publiques.**

Le soussigné, fermier à Romanens, exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 22 septembre prochain**, dès les 9 heures du matin, 12 vaches, 3 génisses portantes, 1 bœuf de 10 mois, 5 veaux de l'année, 2 juments portantes, 25,000 pieds de foin et regain (emplacement pour 30 vaches), le tout sous de favorables conditions de paiement. [540] L'exposant : Théophile BUCHILLY.

**A VENDRE OU A AFFERMER**

à Avry-devant-Pont, près la route cantonale Bulle-Fribourg, un domaine de la contenance d'environ 19 1/2 poses (7 hectares), outre 1 1/2 pose de bois (54 ares), comprenant la ferme, étables à porcs, jardin et le terrain en nature de prés et de champs.

**Foin et regain**

à vendre à consommer sur place, environ 13,000 pieds.

**A VENDRE**

à Villars-d'Avry, une maison d'habitation, grange, écuries, cave, et 36 ares de pré (1 pose); eau abondante; quantité d'arbres fruitiers.

**A vendre - à transporter** un pont de danse de 40 pieds carrés, pouvant facilement être transformé en un atelier de menuisier, charpentier, etc.

S'adresser à M. J.-E. BOURGNET, à Avry-devant-Pont, ou au soussigné, agent d'affaires à Bulle. [532] A. DAVET.

**Maison à vendre.**

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171] S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

**Maison à vendre.**

Adrien FFULG, à Villars-s.-Mont, offre à vendre, de gré à gré, sa maison (ancienne auberge de Lessoc) avec grange et remise. S'adresser, pour renseignements, au propriétaire ou au soussigné. [508] A. ANDREY, notaire.

**Maison à vendre**

à Broc, aux Moulins. Conditions favorables. S'adresser au bureau postal de La Tour. [530]

**A VENDRE**

Un **domaine** d'environ 6 hectares (16 poses) en un mas et de première classe; ferme bien bâtie, grange, écuries spacieuses et bien éclairées, eau abondante et intarissable; environ 36 ares (1 pose) de bois détachée. Il est situé au centre d'un village de la Gruyère, à 7 kilomètres de Bulle et près la route cantonale Bulle-Fribourg. [545] S'adresser au procureur DAVET, à Bulle.

**A VENDRE**

Les immeubles désignés sous les art. 337, 338 et 186 a du cadastre de Gumefens, soit ancienne pinte du Gihloux. S'adresser au notaire ANDREY, à Bulle. [546]

**ÉPARGNE SÉANCE MENSUELLE** le 14 sept., à 10 1/2 h. [377]

**A LOUER**

pour les années 1891 et suivantes, les montagnes des Audèches et de l'Ardille, rière Charmey, ainsi que les gîtes de l'Eparaz et de l'Abergire, rière La Tour-de-Trême, auxquelles on pourrait ajouter celle de la Gîte-d'Avaud, rière Broc. S'adresser au propriétaire Léon Remy, à Charmey. [537]

**Location d'alpages.**

A louer, un étivage de 28 à 30 vaches, composé de trois bons pâturages. Chalets en bon état. S'adresser à l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [538]

**Bénichon de Marly**

aura lieu les 14, 15 et 16 septembre 1890. **Danse publique avec lumière électrique.** Invitation cordiale. [539] KUENLIN, propriétaire.

**Liquidation de chaussures**

**Ernest GLASSON** [314]

**Au magasin CHARLES DESPOND**

Successeur de PERRET-BERTHET

Vis-à-vis de l'hôtel du Cheval-Blanc, à BULLE

**Grand assortiment.**

Blouses bleues et blanches. Bretelles. — Chaussettes. Chemises blanches et couleurs. Casquettes. — Parapluies. — Cannes. Chemises cotonnes. Bâtons de montagne. Plastrons, régates, nœuds, cordelières. Porte-monnaie. — Harmonicas de bouché. Jumelles. Savonnettes. — Peignes. Lavallières pour messieurs. Corssets. — Buscs de corssets.

**Articles de fumeurs.**

Pour la saison d'hiver, on trouvera : **Chapeaux feutres**, haute nouveauté, durs et souples; dits à coup de poing; pour enfants et cadets; **pailles** en tout genre. **Bonnets fourrures** de 3 à 12 fr. **BÉRETS POUR ENFANTS - CASQUETTES DRAP - GILETS DE CHASSE CALEÇONS - CAMISOLES** [511]

**Imprimerie de la Gruyère**

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

Journaux et labours; Registres à souches, actions, tableaux et formulaires; Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes; Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie; Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés; Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc.; Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires; Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique.

**IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS**

Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

**LA GRUYÈRE** étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

**Nouveautés de Paris.**

Reçu un beau choix de **cravates; régates et plastrons** depuis 60 cent. **Bretelles** de tous les systèmes, depuis 40 cent. la paire. Vente au prix de facture des **jeux et jouets** d'enfants. — Conditions avantageuses pour la remise en bloc. Chez Aimé MARGOT, coiffeur, à Bulle. [330]

**PAIN-EXPPELLER**

**TOUT ÉLOGE**

EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de **GOÛTE, RHUMATISMES, Névralgies et Douleurs de toute nature**, avec le véritable

**PAIN-EXPPELLER** à l'ANCRE

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque «Ancre». Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs. F. AD. RICHTER & Cie., Offen (Suisse), Rudolstadt, New-York, 310 Broadway, Londres E.C.

**Vacherins des Alpes**

pour fondue et dessert, **FROMAGE DE GRUYÈRE** gras, mi-gras et maigre, **Roquefort** de provenance directe. A l'AGENCE AGRICOLE AUGUSTE BARRAS, à Bulle. [493]

**CACAO SOLUBLE**

**Suchard**

EXCELLENTE QUALITÉ. PRÉPARATION INSTANTANÉE.

**FRIBOURG (Suisse).**

**LE BUREAU** DE l'avocat **BIELMANN** [529]

est transféré dès aujourd'hui au 1<sup>er</sup> étage de la pharmacie Cuony, place de St-Nicolas, en face de l'HOTEL NATIONAL.

A l'Agence agricole Auguste BARRAS, à Bulle:

**Engrais chimique spécial pour fleurs** par paquets de 2 kg. 500. [375]

**Un jeune homme** intelligent et possédant une bonne écriture pourrait entrer immédiatement en apprentissage dans un établissement de banque de Bulle. — Rétribution après trois mois d'essai. [522] S'adresser à l'imprimerie de la Gruyère.

**On demande** pour bureau, un ou deux jeunes hommes ayant une bonne écriture. S'annoncer au bureau du journal jusqu'au 20 courant. [525]

**A VENDRE** 2 portes vitrées et 2 doubles-portes. S'adresser au bureau du journal. [356]

**Vins garantis naturels ROUGES ET BLANCS** Prix très modérés. **Echantillons** expédiés franco sur demande (01894V) **Louis Goy, à Vevey,** place du Marché 2. [358]

**On offre à vendre :** Une excellente **machine à coudre**, ayant peu servi, du meilleur système et à bas prix. — S'adr. au bureau du journal. [520]

**Engrais chimiques pour semences d'automne** à l'Agence agricole Auguste BARRAS, à Bulle. Qualité renommée. — Prix réduits. [531]

On trouvera dès aujourd'hui au magasin d'épicerie de **L. Maier-Jommeret**, en face de l'église, à Bulle, un assortiment de **faïence, terre à cuire** noire et bleue, ainsi que de la poterie ordinaire, le tout à des prix très avantageux. [401]

**Graine & farine de lin.** Beaux gros sous supérieurs et ordinaires. **Semoules de maïs**, Italie et Hongrie. **Tourteaux** de lin et sésame moulus. **Bourre** d'épeautre. Prix avantageux. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

**A louer :** A Vuisternens-en-Ogoz, six poses de **repais**, le regain n'ayant pas été récolté. S'adresser à Hélène MINOD, à Vuisternens, ou à Julien MARCHEX, à Bulle. [544]

**A louer :** Un joli **appartement** à l'entrée de la ville pour le 1<sup>er</sup> octobre prochain. — S'adresser à A. PERRET-BERTHET, à Bulle. [495]

**On demande à louer :** Une **boulangerie** bien située. S'adresser au bureau du journal. [542]

**On demande** une **filie** d'un certain âge, connaissant les travaux du ménage. S'adresser au bureau du journal. [543]

**Préparation aux examens de recrues.** Dans la maison ORELL FUSSELL & Cie, éditeurs, à Zurich, a paru et est en vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle :

**Aux recrues suisses,** par PERRIARD & GOLAZ. Nouvelle édition revue et augmentée. Prix : 60 cent. (Edition avec carte colorée de la Suisse : 1 fr. 20.)

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE : **Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES** avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille. **PAPIER A LETTRES** grand et petit format, depuis 10 c. les 3 cahiers. **Carnets de laiterie, etc.**

**BREVETÉ!!!** **LE CIMENT UNIVERSEL** de Plüss-Staufier est incontestablement SANS RIVAL pour recoller tous les objets cassés, soit en verre, porcelaine, bois, etc. Se vend en facons de 65 cent. et 1 fr. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle. [525] Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

NEUVIÈME

PRIX DE LA

Pour la Suisse

Etranger : 1 an payable

Prix du nu

On s'abonne à de

Les nouvel

ont éclaté co

tranquille de

Le régime

refusait systé

aux libéraux,

imposante. I

du Grand Co

bre de voix o

de fort peu i

taient portés

était d'autan

mental n'ava

sur la majo

de plusieurs

Les libérai

ils n'étaient c

portante, et l

de libéralism

placé par que

Enfin, l'aff

yeux les moir

seillers d'Eta

geaient leurs

autrement q

que l'ex-caiss

ques mois pr

l'Etat et déro

lion?

Néanmoins

Conseil n'hés

au gouvernem

sabilité. Ce

une indignati

A la suite

du caissier S

d'Etat à la d

vernement de

citoyens tessi

tivée, la revis

cette manifes

FEUIL

Le Mi

Le jeune hom

— Ainsi, Ma

de tendresse et

— Oui, répon

que vous étiez

Le bras de G

serra contre lui

Palpitante, e

paule de son fia

— Ah! Marti

— Moi aussi,

— Marthe, m

prends, rien ne

à moi comme je

Le lendemain

M. le général et